



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

Papeete, le 15 MAR. 2024

Le Directeur régional des douanes  
de Polynésie française

à

Monsieur le secrétaire régional  
de la section polynésienne du SNAD-CGT

Monsieur le secrétaire régional,

Par lettre en date du 25 février 2024, vous avez appelé mon attention sur 3 points de revendication.

1/ Le premier point concerne le nouveau fourgon sérigraphié de la BSE de Faa'a dont vous dites qu'il s'agit, je cite, d'un "non-sens", d'une discrimination envers les personnes de grande taille, qu'il poserait des problèmes de sécurité, avec des dysfonctionnements au niveau de l'embrayage, présenterait des problèmes de tenue de route, notamment dans les virages, que le temps de freinage est trop long, qu'il manquerait de puissance notamment dans les montées et que, au final, l'arrivée de véhicule serait vécue "comme une forme de mépris". Vous en demandez le retrait.

En premier lieu, il est exagéré de dire que l'achat d'un véhicule neuf est une forme de mépris pour les agents. Il est tout aussi exagéré d'écrire que ce véhicule aurait l'apparence d'une forme de discrimination envers les personnes de grande taille. Je ne polémiquerai pas sur ce qui est caricatural car on n'achète pas un véhicule de plusieurs millions de francs pour nuire à un groupe de personnes. Tout cela n'est pas crédible.

Sur les autres questions que vous posez, elles sont connues et j'y ai répondu dans mon flash infos sur la FS du 29 février 2024. Ainsi que je l'ai écrit, j'ai voulu vérifier les critiques récurrentes en évaluant moi-même ce véhicule. Je vous ai d'ailleurs invité à participer et nous avons fait venir le fourgon à la DR, conduit par un agent de la surveillance, le plus grand de la BSE de Faa'a, afin d'être dans les conditions les plus objectives d'évaluation.

Sur le confort pour les personnes de grande taille, vous et moi avons constaté que le collègue était à l'étroit dans le véhicule. On ne peut pas dire le contraire. Toutefois, son siège n'était pas reculé au maximum, ce qui, une fois fait, lui a donné un peu plus d'aisance.

**Direction Régionale des Douanes de Polynésie Française**  
Secrétariat général  
BP 9006 – 98716 PIRAE – TAHITI  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Directeur régional  
Tél. : 40 50 55 50  
Courriel : [dr-polynesie@douane.finances.gouv.fr](mailto:dr-polynesie@douane.finances.gouv.fr)

Réf. : N° 24 000 128

Il n'empêche que, vous avez raison, une personne de grande taille n'est pas à l'aise, surtout du fait du gilet PB et de l'arme. Toutefois, nous avons à côté 2 autres fourgons d'autres marques et quand le collègue s'y est assis, il s'est aussi contorsionné pour y entrer. Les deux étaient un peu plus confortables mais guère plus. La conclusion que nous en avons tirée était que, effectivement, le nouveau véhicule pouvait être inconfortable pour les personnes de grande taille, a fortiori avec les équipements de la surveillance mais que les autres fourgons l'étaient également. Une personne moins grande, comme c'est mon cas, n'a, en revanche, aucun problème particulier de positionnement.

Sur la sécurité, je dirai en premier lieu que le véhicule est neuf, qu'il a été homologué par la DITM et que, à ce titre, il ne peut être taxé de véhicule dangereux.

Je l'ai donc conduit avec vous à mes côtés et deux autres personnes derrière. Nous avons effectué quelques kilomètres qui ont montré, sans que cela puisse être contredit, que le véhicule est correctement motorisé, qu'il répond quand on le sollicite, qu'il ne présente pas de problème de tenue de route, y compris dans les virages appuyés, qu'il accélère bien et freine tout aussi bien, quand il le faut. J'en témoigne personnellement avec vous, Monsieur le secrétaire régional.

J'ai toutefois remarqué une garde d'embrayage un peu courte, une dureté et une imprécision du passage des vitesses. J'ai relevé également une mollesse de la pédale de frein qui donne l'impression que le fourgon ne freine pas, ce qui, au final, s'est révélé faux. Tout cela peut être corrigé me semble-t-il et cela sera demandé.

J'ajoute que, pour une brigade dont l'activité est aéroportuaire, donc en zone plane, peu susceptible d'aller souvent en côte ou de nécessiter une conduite rapide, il n'y a aucun besoin d'avoir un véhicule "plus sportif".

Au final, le seul problème réel est l'inconfort pour quelques agents de grande taille.

Cela ne me semble pas justifier le bruit qui est fait autour de ce véhicule dont je vais, pour terminer, rappeler les conditions d'achat.

Début 2023, la DR avait commandé un véhicule neuf de marque française. La dépense a été engagée et, comme on le sait, si la livraison du bien n'est pas réalisée dans l'année, les crédits engagés ne sont pas reportables sur la suivante et sont donc perdus. C'est ce qui s'est passé quand le concessionnaire a indiqué, en décembre 2023, qu'il ne serait pas en mesure de nous livrer le véhicule commandé. Je reviendrai pas sur ce qu'est le marché polynésien mais, à ce moment et disponible immédiatement, il a proposé le fourgon mis en service. Nous avons donc le choix, assez simple, soit de perdre irrémédiablement l'argent correspondant au prix d'un fourgon (plusieurs millions de francs qui montrent qu'on est loin du mépris pour les agents), soit d'en acquérir un. Je pense que chacun pourra comprendre le choix qui, sans en être un a été fait.

Alors, maintenant que fait-on ? Dans cette direction, Monsieur le secrétaire régional, j'ai proposé d'adopter un management à l'écoute des services. Par conséquent, nous allons écouter les services et rechercher le moyen de remplacer ce véhicule. Cela ne se fera pas en quelques mois mais cela sera fait. Le fourgon sera retiré de son affectation actuelle et servira à la DR par la suite.

## 2/ Le deuxième point de votre courrier concerne la carte achat.

Malgré les contraintes qui pèsent sur l'utilisation de la carte achat, le PLI et la division mettent tout en œuvre pour identifier des processus d'achat qui sollicitent le moins possible les services.

Concernant les kits repas et hygiène pour les personnes en retenue, la dernière commande était groupée au niveau des 2 BSE, ce qui a abouti à un montant qui a fait opter pour un achat par voie classique de bon de commande.

Toutefois, nous veillerons pour ce type de petit achat à venir, de procéder par carte au niveau de la division dans toutes les possibilités laissées par les règles en la matière.

3/ En ce qui concerne la cellule FENIX, celle-ci est partie intégrante du PAE et interagit avec les services de ce pôle pour lesquels l'attention est portée en permanence au collectif de travail.

Les observations formulées, dans le DUERP, par les agents sur le fonctionnement de la cellule, sont bien prises en compte et des actions sont d'ores et déjà engagées pour faire un état des lieux sur le fonctionnement du service.

Dans ce cadre, des rendez-vous individuels avec les 3 agents sont programmés en mars et début avril. Des entretiens collectifs et également individuels seront également organisés par l'assistante sociale qui établira un constat et fera des propositions. A l'issue, les trois agents seront réunis pour échanger avec la cheffe du pôle afin de définir ensemble les améliorations qui pourraient être mises en œuvre.

Veillez recevoir, Monsieur le secrétaire régional, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional,